



## PROCÈS-VERBAL

### Assemblée Générale des Amis de Collans du 04 mai 2018

Président: David Brand

Présents: Luc Badoux / Martin et Valérie Aubert / Philéas Aubert / Sébastien Poncet / Mathieu Rochat / André et Laurence Wagner / Daniel et Anne Robert / Sylvie Cuhat / Frédéric et Estelle Meylan / Willy et Gabrielle Meylan / Rosemarie Clot Marcel Piguet / Pierre-André et Catherine Meylan / Elio Legena

Excusés: Marinette Piguet / François et Françoise Rochat / Phillipe et Françoise Corset / Emmanuel et Melody Bezençon-Aubert / Corentin et Sonia Aubert / Maryline Briand / Petra Rochat / Cécile Piguet / Christine Jacques / Jacot Piguet / Stanley Tramaux

## ORDRE DU JOUR

### 1.- Salutations et recueillement

Luc Badoux accueille tous les membres présents en les saluant et les remerciant de leur présence à cette nouvelle AG.

Pour le temps de méditation, Luc constate tout d'abord « que les gens passent, les gens changent... » en lien avec les fondateurs de la Maison de Collans, et de dire « qu'il y a du renouvellement, des familles nouvelles, et c'est donc heureux qu'une maison bouge, change, il y en a de ceux qui traversent les années, le bâtiment change également, par exemple la nouvelle annexe qui n'était pas là en son temps...Comment faire pour que cela soit toujours le Maison de Collans ? »

On a encore besoin d'œuvrer pour que cela ne reste pas seulement une maison sur « grands gîtes de France ». il faut que la maison de Collans puisse rester fidèle à une certaine vocation. Dans la maison de Collans, on voit une maisonnée, cet ensemble est à la fois un bâtiment avec tout ce qu'il y a à l'intérieur, à l'extérieur, avec tout ce qui se vit, unité familiale élargie. Dans une maisonnée, il y a le père, la mère, les parents qui définissent un bout de la maison.

« J'aimerais renvoyer à ce père, qui est le premier à rassembler, et comment reconnaître le Père rattaché à cette maison de Collans ? ». C'est l'Evangile de Jean, où à travers Jésus qu'on connaît le Père. Jésus dit : « Je suis le chemin, la vérité et la vie. Nul ne vient au Père que par moi. Si vous me connaissiez, vous connaîtriez aussi mon Père ».

Philippe pose une question et lui dit : « Seigneur, tu vas partir, montre-nous le Père et cela nous suffit ». Jésus de répondre : « Il y a si longtemps que Je suis avec vous et tu ne m'as pas reconnu, Philippe ! Celui qui m'a vu a vu mon Père. Croyez-moi, Je suis dans le Père et le Père est en moi ».

Dans ce cheminement de pensées, il est bon de se demander de temps en temps qui est celui qui est à l'origine de cette maison de Collans, qui est le père de cette maisonnée, qui est celui sur qui repose la vie de cette maisonnée. C'est le Père. Comment on peut le voir, comment le reconnaître ? Notamment à travers Jésus.



*Luc* se réjouit beaucoup qu'au cœur de notre maison quelqu'un ait trouvé la Croix, ait pu terminer le dessin de la maison par la Croix, ce logo étant magnifique. Jésus nous dit : « Celui qui m'a vu, a vu le Père » Celui qui voit le Christ y voit un peu cette maisonnée et les projets déjà accomplis ou encore à accomplir.

## **2.- PV de l'AG du 26 avril 2017**

Luc reprend brièvement les points du PV de l'année 2017. Personne ne demandant la parole, le PV est approuvé par l'assemblée.

## **3.- Rapport d'activité annuel 2017 du président**

David Brand présente son rapport 2017. Après plusieurs années intenses, l'année 2017 nous aura permis de reprendre notre souffle. En effet, seules trois séances de comité, en plus de notre Assemblée Générale nous ont réunis.

Ce petit nombre pourrait masquer une baisse de régime et c'est vrai qu'après les travaux d'agrandissement, il aurait été tentant de faire une pause. C'est mal nous connaître car outre les confitures, année impaire oblige, nous avons une fois de plus essayé de préparer le futur.

Un certain Jacques Chirac disait : « Les prévisions sont difficiles, surtout lorsqu'elles concernent l'avenir »

### Départs du comité

Nous avons pris acte de plusieurs départs du comité après celui de Willy lors de la dernière AG.

*Luc* quittant la paroisse, a souhaité être libéré de ses fonctions en 2018.

*Valérie* et *Martin* terminerons leur engagement en 2019.

Le comité devra donc organiser la transition dans les meilleures conditions possible dès 2018 et surtout recruter.

Cette transition est facile puisque sur ce point nous avons eu le plaisir d'accueillir *Anne Robert* en fin d'année 2017 parmi nous. Nous avons été séduits par son intérêt pour les valeurs de notre Association, son envie de s'impliquer parmi nous et parmi vous. Nous espérons que vous lui réserverez un très bon accueil.

### Aménagements et travaux.

L'ouverture de la maison a été faite le week-end du 1<sup>er</sup> avril et cette date a sonné le début des travaux. Ces derniers ont essentiellement tourné autour de la fin des emménagements de l'agrandissement. Ainsi, la baignoire de bébé a été installée, les luminaires posés à l'intérieur et à l'extérieur.

La question de l'assainissement a été remis à l'ordre du jour, sachant que les années 2018-2019 seront sans doute les dernières du « traité de paix » avec l'administration Française sur ce sujet.

Bonne nouvelle malgré tout concernant la tranchée drainante, tranchée qui a été réalisée lors de la pose de fosse septique. Cependant, est-elle toujours aux normes...Mystère !

Un autre point qui semble être « anodin » : le ramonage. Le plus souvent, voir exclusivement effectué par nos soins, David a découvert qu'en cas de sinistre, notre assurance ne couvrirait pas les dégâts...Ce n'est qu'un exemple parmi d'autres de fonctionnements hérités de nombreuses années d'exploitation sans forcément de remise en question.

« Par Grâce, aucun problème jusqu'à aujourd'hui, mais lentement nous réalisons un travail de sensibilisation auprès de nos membres afin de minimiser les risques à court terme et formaliser des plans d'actions pour le futur ». Cela ne se voit pas autant qu'un agrandissement bien sûr, mais c'est tout autant essentiel à l'avenir de notre maison.



Le salon a été entièrement réaménagé pour que son espace lui donne une meilleure attractivité. Au bilan, un endroit cosy et apprécié de tous. Le relookage d'une pièce est une première depuis bien des années, gageons que cela fera naître des envies de rénovations intérieurs à d'autres pour la cuisine par exemple.

### Locations 2017

Le taux de remplissage pour l'année 2017 est très encourageant car en augmentation de 73% par rapport à l'année 2016. Plusieurs séjours bien remplis et peu de week-end sans locataires.

Madame Claire Chaumeron, notre référente sur place, se montre efficace, disponible et fait de son mieux pour mettre nos locataires le plus à l'aise possible.

David tient à insister sur le nombre significatif de retours positifs. Quelques locataires Français reviennent et le « bouche à oreille » commence à porter ses fruits.

Au vu du succès des locations sur le week-end, les tarifs ont été simplifiés pour 2 nuits en le portant par la même occasion de 370 € à 400 €. Par ce biais, nous nous mettons en adéquation avec ce qu'appliquent depuis bien longtemps d'autres gîtes. Ce mécanisme sera en test sur l'année 2018 avant d'être définitivement entériné ou modifié.

### Manifestations

La saison débute avec le concert donné par le cœur de la Bergerie à l'église de Perroy le 3 septembre 2017. Un grand merci à tous les choristes que nous avons toujours du plaisir à accueillir à Collans.

La devenue traditionnelle vente de confitures s'est déroulée le samedi 9 septembre 2017 aux habituels points de vente de la Vallée.

Elle est comme toujours l'occasion de rencontrer nos membres, de faire une promotion de proximité et bien sûr, de mettre « du beurre dans les épinards ».

David se remercie à tous pour les heures de dénoyautage, de découpage et autres « tours de mains » qui régaleront sans doute encore aujourd'hui ceux qui ont pris soin de faire des réserves.

Le bilan de cette vente de confitures est très positif malgré une météo qui n'encourageait pas à la flânerie, avec un résultat de plus de 3'000.-

Au hasard d'une rencontre l'idée d'un nouveau concert pour Collans a rejailli. Pour le mois de mars 2018, un concert sera organisé avec le cœur d'Yves Planchamp. L'évènement sera délocalisé à la Sarraz, avec quelques complications car il va falloir déplacer l'estrade du Temple du Sentier...

La suite de l'histoire sera pour l'année prochaine !

### Finances 2017

David débute ce point par le prêt 2015 en rappelant que lors de la dernière AG, cinq parts ont été tirées au sort. Après réflexion, plusieurs bénéficiaires ont fait le choix d'abandonner totalement ou partiellement leur créance. Au nom de notre Association, David les remercie vivement :

Sans être tout à fait fiscales, mais malgré tout liées, sachez que nous sommes toujours en recherche de solutions pour résoudre les difficultés liées à l'inexistence juridique de l'Association de la Maison de Collans. Cette situation rend de plus en plus compliquée la gestion financière de notre Association.

Elle nous oblige notamment à certaines prises de risques qui, au regard de la surveillance actuelle des flux financiers Franco-Suisse, sont devenus intolérables. N'ayant à ce jour aucune piste concrète, David lance un appel à toutes les personnes possédant des compétences dans le domaine à se signaler. Il devient en effet urgent de trouver une issue à ce qui pourrait devenir un grave problème pour plusieurs d'entre nous.

Situation juridique de l'Association de la Maison de Collans David a eu l'occasion de faire un retour en arrière de trente ans en ayant eu une discussion avec Daniel Saugy concernant l'achat de cette maison. Ce



dernier lui a confirmé que l'administration Française n'avait volontairement jamais enregistré l'acte de vente de la maison. A ce jour, nous ignorons donc l'identité des vrais propriétaires. Notre Association, les personnes signataires de l'acte de vente ou pourquoi pas, l'acte n'étant pas enregistré, l'ancien propriétaire ou ses descendants ?

Force est de constater qu'un certain flou existe car malgré ces constatations, l'état Français sait où nous trouver pour encaisser la taxe foncière par exemple ! Nous allons donc devoir tenter d'y voir un peu plus claire dans les mois qui viennent en rencontrant des notaires en Suisse et en France. La suite au prochain numéro en espérant avec de bonnes nouvelles... !

David conclut son rapport en remerciant, au nom du comité, tous nos donateurs, souscripteurs, petites mains et tous ceux qu'il oublie malheureusement, pour la confiance que vous nous témoignez depuis de longues années déjà. Ne sont pas oublié bien sûr les membres du comité pour tout le travail réalisé cette année encore. Et David de terminer par ces mots : « Merci à chacun d'entre vous pour votre soutien, de votre confiance et je vous en remercie chaleureusement ».

Résumé des réponses pour donner suite aux questions posées par les membres présents :

- a. L'acte de vente existe et l'on sait qui sont les signataires
- b. Les actes ont très certainement été conservés même si le notaire a disparu
- c. On ne trouve aucune trace de la création ou de l'existence de cette Association
- d. Le fait de payer chaque année des impôts (taxe d'habitation et foncière) l'Association doit être automatiquement et logiquement enregistrée et reconnue « quelque part » Vu la complexité de l'administration Française, il n'y a pas forcément, voir rarement de communications entre les différentes administrations et donc de centralisations de données. On se trouve donc avec une partie de l'administration Française pour qui on n'existe pas et une autre qui encaisse de l'argent...
- e. Vu la complexité de ce problème, David signale qu'on devra s'adresser à des personnes vraiment compétentes, fiscaliste, notaire, peut-être même à des avocats pour clarifier cet imbroglio et se mettre à jour définitivement juridiquement et fiscalement.

Luc propose que si certains souhaitent poursuivre les discussions sur ce thème cela serait très précieux, on pourrait l'envisager dans le cadre d'un groupe de travail.

Il remercie chaleureusement David pour toute l'énergie qu'il déploie beaucoup à la maison, beaucoup dans la recherche de solutions

#### **4.- Présentation des comptes 2017**

Sébastien Poncet ne peut pas présenter les comptes pour l'année 2017, comptes quelques peu compliqués, avec un certain nombre d'erreurs et de ce fait, non validés par la commission de gestion pour cette AG, commission avec qui il a eu 2 réunions, les 27 avril 2018 et 1<sup>er</sup> mai 2018 pour les comptes consolidés. Les vérificateurs étant Rosemarie Clos et Marcel Piguet rapporteur.

Ce qui peut être montré et validé par la commission de gestion, ce sont les comptes liquidités qui sont en ordre et s'élèvent à **64'157,74.-**

Pour le reste des détails, Sébastien laisse le soin à la commission de gestion de donner les explications dans son rapport.

#### **5.- Rapport de la Commission de gestion**

Rosemarie et Marcel ont présenté leur rapport de la commission de vérification des comptes de l'association pour l'année 2017 et de rappeler le gros travail à accomplir de la part du trésorier pour la comptabilité, et donc « que cela n'est pas une mince affaire ».



Prenant la parole, Marcel Piguet nous lit ce rapport. Avec Rosemarie, ils ont donc rencontré à deux reprises Sébastien, trésorier les 27 avril 2018 et 1<sup>er</sup> mai 2018.

Cette année, ce rapport à l'intention de l'Assemblée générale comprendra 4 parties :

En résumé :

**1. Rappel des contraintes imposées au trésorier** (son travail étant particulièrement complexe)

- a) Nous dépendons de **2 législations très différentes** : Suisse et Française
- b) Nous avons **2 associations** qui ont chacune leur comptabilité propre : *La Maison de Collans* et *les Amis de Collans*
- c) Il faut gérer **2 monnaies** : francs suisse et euros

Pour l'Assemblée générale, le trésorier doit établir **des comptes consolidés**, à partir des comptabilités de nos 2 associations. Ces comptes doivent donner un reflet fidèle de l'évolution de la situation financière de Collans, permettre des comparaisons entre les différents exercices financiers et donner un bouclage respectant les règles de gestion usuelles.

« Ces contraintes ne sont pas une mince affaire, cela prend du temps, c'est une grande responsabilité, et cela nous avons envie de le signaler, de la répéter en début de rapport ».

**2. Analyse**

Pour leur travail, les vérificateurs ont pu consulter l'ensemble des pièces comptables de l'exercice 2017 et ont procédé à de nombreux pointages.

Le problème qui leur est apparu est un problème purement comptable. La manière de ventiler les différentes pièces ne correspond pas à la pratique habituelle, ce qui rend difficile les comparaisons d'une année à l'autre. Le traitement des actifs et passifs transitoires n'est pas satisfaisant d'un point de vue comptable, les reports de solde d'un exercice à l'autre devraient être vérifiés (il est important de pouvoir partir sur des bases solides).

Ces opérations exigeant plusieurs heures de travail, il n'a pas été possible aux deux vérificateurs de le faire dans un laps de temps trop restreint (les vérificateurs n'ont eu qu'une semaine pour vérifier et valider ces comptes 2017)

**3. Position pour l'exercice 2017**

❖ Les liquidités

La somme de **64'157,74.- CH** figurant sur le rapport établi par le trésorier est certifiée exact.

❖ Bilan

La commission approuve le report inchangé de l'estimation de l'immeuble à **154'000.- CH** ainsi que celui de l'amortissement complet des travaux 2016 pour **94'139,81.- CH**

❖ Comptes de Pertes et Profits

Cotisations : **2'925.- CH** (en légère diminution par rapport à 2016)

Locations : **21'437,86.- CH** (étant une très bonne année)

Vente de confitures : **2'620.- CH** (une entrée bienvenue)

**Conclusions des vérificateurs à l'attention de l'Assemblée**

1. L'Assemblée générale prend acte du total des liquidités se montant à **64'157,74.- CH**
2. L'Assemblée générale demande au trésorier et à la Commission de vérification des comptes de poursuivre la mise en conformité des comptes consolidés de l'exercice 2017 d'ici au 30 juin 2018 et de présenter un nouveau rapport à l'Assemblée générale.
3. L'Assemblée réitère sa confiance à Sébastien Poncet notre trésorier.





#### 4. Propositions des vérificateurs pour les prochains exercices

- a. Nommer une Commission d'examen de 3 membres (il n'y avait que les 2 vérificateurs) Ce peut être utile si l'un des membres a un empêchement majeur pour assister aux séances de commission.
- b. Convoquer la Commission au minimum 15 jours avant l'Assemblée générale. Cela évitera le stress et la précipitation (comme cela a été le cas cette année vu que les vérificateurs n'ont eu qu'une semaine pour contrôler et valider lesdits comptes 2017)
- c. Un membre du comité assiste avec le trésorier aux séances de la Commission. Il peut compléter les informations du trésorier et cela pourra être utile et un grand « plus ».
- d. Il serait nécessaire de reprendre les amortissements réguliers dans les prochains exercices financiers et se donner des règles précises, de procéder toujours de la même manière pour ces amortissements.

*Luc* remercie Rosemarie et Marcel pour leur travail très pointu et de l'implication que cela a nécessité pour cette vérification des comptes. De remercier également le trésorier pour son travail de comptable pas toujours facile à effectuer et important à fournir.

*Pierre-André Meylan* signale qu'en tant qu'ancien comptable de l'Association, qu'il est très difficile avec les prêts pour les 2 Associations d'y voir clair, et donc félicitations à la commission d'avoir vu le problème. C'est un enrichissement d'avoir 1 personne dans la commission qui connaît bien la comptabilité, vu la complexité dans la compréhension des 2 Associations. « Pas simple et félicitations et courage à Sébastien ».

*Luc* reprend les 3 points des **conclusions des vérificateurs** en demandant à l'Assemblée présente de se prononcer sur ces 3 points :

1. l'Assemblée prend acte avec Approbation
2. l'Assemblée prend acte avec Approbation
3. l'Assemblée prend acte avec Approbation

La date du **vendredi 22 juin 2018 à 18h00** est agendée pour une nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire, dévolue strictement pour les comptes 2017. Des convocations seront envoyées aux membres à cette occasion.

Suite à l'intervention de *Pierre-André Meylan* sur l'utilité d'agender une nouvelle AG Extraordinaire pour ces comptes, après débat (en tenant compte du respect des règles des statuts de l'Association, pour savoir si oui ou non obligation de refaire une nouvelle AG, etc.), il est convenu de joindre dans les courriers de convocations, les comptes révisés, avec possibilité de corrections de la part des cotisants.

#### 6.- Elections au comité (pour 4 ans) et à la commission de vérification des comptes

- Sébastien Poncet est réélu à l'unanimité pour 4 ans
- Anne Robert se proposant de rejoindre le comité, son élection est approuvée par l'assemblée.
- *Les vérificateurs de comptes* : Rosemarie Clos, Marcel Piguet (se dit être encore à disposition pour 1 année) sont réélus à l'unanimité.
- Pierre-André Meylan accepte de faire partie des deux vérificateurs en tant que suppléant et en est remercié.

Selon les statuts actuels, il doit y avoir 2 membres dans la vérification des comptes plus un remplaçant.

#### 7.- Programme d'activité 2018 et travaux

*Martin* rappelle que la nouvelle plaquette des Nouvelles de Collans a été éditée et envoyée à tous les membres de la Maison de Collans. Cette nouvelle plaquette enrichie de nombreuses photos permet de constater les



aménagements et création architecturale (nouvelle annexe très réussie qui se marie magnifiquement à la Maison et au paysage avoisinant) effectuées pendant l'année 2017.

Cette année pour le séjour de l'Ascension, 35 personnes sont inscrites. (3 générations vont y descendre...).

Comme l'année dernière Martin propose de déroger à la règle en suggérant que les travaux puissent débuter le jeudi après-midi (au lieu comme de coutume le jeudi matin) afin que les personnes qui le désirent puissent se rendre au marché de Vernoux.

*Martin* énumère quelques tâches à faire lors du séjour de l'Ascension, avec comme notion « **la Sécurité** », de réfléchir sur certains aménagements et transformations à apporter pour ces prochaines années, comme par exemple :

- ✚ Toutes les Barrières seront à réviser et à poser si besoin pour éviter tout accidents.
- ✚ Dans les chambres, l'idée serait de les rendre plus séduisantes et moins dortoir, de modifier la configuration des lits, peintures avec de nouvelles teintes, les plinthes, etc
- ✚ Avec la nouvelle annexe, l'édicule qui se trouve en bas ne nécessite plus d'avoir 4 douches, et donc réflexion à faire pour « comment » utiliser et profiter de cet espace.
- ✚ Prévoir une rénovation et nouvel aménagement plus fonctionnel de la cuisine.
- ✚ Sondage à faire de la toiture de la Bergerie (état du toit, problèmes d'infiltration d'eau, etc.)
- ✚ Idée de faire un sol plus « stable » sur la terrasse où se prennent les repas.
- ✚ Consolider le talus de la terrasse qui est tout en bas (voûte effondrée ainsi que le mur en pierre sèche). L'objectif est de sécuriser cet endroit, reconstruire la voûte, consolider le talus, etc.
- ✚ Le sol en linoléum du hall du 1<sup>er</sup> étage demanderait à être changé.
- ✚ Portes terrasse à poncer, peindre, idem les volets
- ✚ Travaux « courants » concernant l'entretien de la Maison (nettoyages, etc.)
- ✚ Prendre soin de la végétation en général
- ✚ Suite à une question de Rosemarie concernant les veilleuses dans le hall du 1<sup>er</sup> étage qui sont trop puissantes selon elle, serait-il possible de réduire l'intensité ?  
Ne pouvant pas donner de réponse satisfaisante sur les éclairages, Martin suggère que ce problème sera vérifié pendant le séjour. A savoir que dans les nouveaux sanitaires quand on rentre, la lumière s'allume automatiquement par détecteur, cela reflète donc dans le couloir...

*Martin* informe que les sœurs de St-Loup nous ont autorisé à fixer les panneaux du Notre Père sur le chemin menant à la Maison de Collans, elles sont installées et il tient pour l'occasion à les remercier très chaleureusement.

### 8.- Occupation de la Maison de Collans 2017 - Réservations

Mathieu nous transmet les informations suivantes :

- 1'590 nuitées ont été enregistrées en 2017 pour un montant d'environ 22'000.- CH (ce qui est assez exceptionnel !).
- 28 séjours payants pour environ 8 mois d'occupations (d'avril au 30 novembre pour le dernier séjour) dont une majorité de week-ends.
- La durée des séjours est de 2 à 3 nuits en moyenne. Deux grands camps ont été organisés notamment par Willy Meylan, deux fois des grands groupes pour 1 semaine.



- Mathieu reçoit régulièrement des commentaires très positifs de personnes ayant séjournées à la Maison de Collans
- Des personnes domiciliées en France viennent régulièrement à Collans (2/3/4x)
- Beaucoup de personnes apprécient vivement la nouvelle Annexe et expriment un grand « bravo ».
- Par contre, des remarques ou propositions sont faites de la part de locataires pour l'installation d'une machine à laver, frigo fatigué, grande fraîcheur dans la maison lorsque la cheminée n'est pas en fonction, etc. pour d'autres petits détails.

Concernant la promotion de la Maison de Collans (bien que cela ne soit pas son mandat), Mathieu s'est occupé du *site internet*, notamment la gestion du calendrier 2017 et des dates de locations de personnes inscrites pour un séjour à Collans.

Mathieu remercie chaleureusement la charmante graphiste des Charbonnières qui s'est occupée d'une manière admirable de la mise en page, graphisme et photos du fascicule des Nouvelles de Collans, et ceci pour un prix absolument raisonnable.

Pour l'année 2018, après réflexion, la nouvelle règle en vigueur est qu'un séjour puisse être de 2 nuits minimum dont le montant a été fixé à 400 euros. Madame Chauméron qui s'occupe de l'ouverture et l'accueil des locataires, perçoit 20 € à l'entrée et 20 € lors du départ.

Actuellement en ce début du mois de mai, 17 séjours payants ont été enregistré, 2 séjours sont en cours de confirmation.

## 10.- Divers et propositions individuelles

- ❖ *David* s'adresse au vice-président en la personne de Luc qui quitte donc ses fonctions au sein du comité. *Pour résumer* : après 17 ans, il le remercie chaleureusement de tout le temps qu'il a passé au comité, de ses engagements vis-à-vis de la Maison de Collans. Une personnalité que nous avons beaucoup appréciée, reconnu un homme de service et de parole, un homme de contact, plein de sagesse, nous avons apprécié tes talents de négociateur à maintes reprises, modérateur et engagé pour l'avenir. « C'est à la fois avec regret et une grande reconnaissance que nous te quittons ce soir, mais nous te retrouverons avec plaisir lors d'un séjour à Collans ». Un tonnerre d'applaudissement de l'assemblée fait suite à cet hommage de David.
- ❖ *Luc* après vive remerciement, nous présente sous forme de « clin d'œil humoristique » quelques images à l'écran de ce que lui évoque la Maison de Collans...ce qui provoque bien des éclats de rire dans l'Assemblée !
- ❖ *Willy* nous informe que dans le journal Réformé, il avait vu une image des ruines du Château de la Tourette situé sur la commune de Vernoux-en-Vivarais (département de l'Ardèche), lisant un texte en rapport avec cette image, *Willy* a trouvé une adresse d'un pasteur du pied du Jura : lui ayant téléphoné pour savoir s'il avait effectué à cette occasion un séjour à la Maison de Collans, ce qui n'était pas le cas, il lui a proposé de lui donner des informations d'organisations plus précises sur ladite Maison et de conclure : « comme quoi les informations, suggestions sur les locations essaient progressivement et cela est très encourageant pour l'avenir ».

Séance terminée à 21h45

PV rédigé le 04 mai 201

David Brand

Elio Legena

Président

Secrétaire